

PARCOURS DU CLIENT:

- 1. Je prends rendez-vous avec mon gestionnaire Coram Deo immobilier
- 2. J'opte pour mon choix de logement
- 3. Je règle mes frais de souscription (non remboursable)
- 4. Je me rends dans une des banques partenaires au projet (SIB GT Bank BACI NSIA) et je fais le dépôt de l'apport initial ou de réservation
- 5. Je remets tous les documents à mon gestionnaire pour la constitution de mon dossier physique puis je signe le précontrat de location-vente
- 6. Sur instruction de mon gestionnaire, je me rends chez le notaire pour la signature de mon contrat de réservation (prévoit les frais d'enregistrement du contrat au greffe d'Abidjan)
- 7. Je me prépare au type de paiement pour le solde dès la remise des clés suivant les conseils du notaire
- 8. Je me rends chez le notaire pour prendre connaissance de mon contrat de vente à terme à venir